

2. — Rapport du Trésorier au nom du Conseil d'Administration.

Le Secrétaire général donne lecture du rapport rédigé par M. le lieutenant-colonel VERLY, trésorier, qui a dû faire excuser son absence au début de la séance.

MESSIEURS,

Conformément à la loi et aux statuts, nous avons l'honneur de soumettre à votre approbation le relevé des comptes du 1^{er} janvier au 31 décembre 1940, le bilan au 31 décembre 1940 et le projet de budget pour 1941.

Les événements qui ont marqué l'année écoulée ont amené du retard dans le recouvrement des cotisations. Par contre, nous avons eu des ventes importantes de fascicules, ce qui a permis d'effectuer des paiements sur les factures arriérées.

L'application des mesures prises l'an dernier en vue de réduire les dépenses s'impose encore impérieusement.

Le projet de budget est établi en tablant sur le maintien de la situation actuelle en ce qui concerne les membres, et sur l'octroi des subsides sollicités.

RELEVÉ DE COMPTES DU 1^{er} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 1940.

Recettes.		Dépenses.	
Cotisations et entrées . . . fr.	6,060 »	Impression <i>Bulletin</i> . . . fr.	26,731 47
Abonnements et vente de fascicules	8,720 25	Planches et dessins	1,150 45
Intérêts	704 55	Affranchissements et convocations	1,462 78
Publicité	828 80	Annonces	282 »
Subsides	5,295 »	Gratifications	1,250 »
Indemnité pour usage bibliothèque	300 »	Taxes et impôts	909 30
		Dépenses d'administration	562 70
		Frais d'A. S. B. L.	92 45
	21,908 60		
Excédent des dépenses	10,532 55		
	Fr. 32,441 15		Fr. 32,441 15

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1940.

Actif.		Passif.	
En caisse fr.	6,089 54	Dette de la Société envers elle-même :	
12,000 francs. Dette belge unifiée, 4 %.		20 membres à perpétuité à 400 francs fr.	8,000 »
2,000 francs. Intercommun. Brux. Eaux, 4 % 1937.		1 membre à perpétuité à 1,200 francs	1,200 »
Pour mémoire (en dépôt bloqué) :		2 membres à perpétuité à 2,250 francs	4,500 »
13 parts bénéficiaires Kilo-Moto.		5 membres à vie à 200 fr.	1,000 »
7,000 francs. Dette coloniale 4 %.		3 membres à vie à 600 fr.	1,800 »
		3 membres à vie à 900 fr.	2,700 »
		5 membres à vie à 1,125 fr.	5,625 »
			Fr. 24,825 »
		Dettes envers des tiers :	
		Factures à payer fr.	16,375 72

PROJET DE BUDGET POUR 1941.

Recettes.		Dépenses.	
Cotisations fr.	10,000 »	Impression <i>Bulletin</i> . . . fr.	20,000 »
Abonnements et vente de fascicules	1,000 »	Planches et dessins	3,050 »
Intérêts	500 »	Affranchissements et convocations	1,500 »
Publicité	900 »	Gratifications	1,250 »
Subsides	15,000 »	Taxes et impôts	1,000 »
Indemnité pour usage bibliothèque	300 »	Frais d'administration	800 »
		Frais d'A. S. B. L.	100 »
	Fr. 27,700 »		Fr. 27,700 »

L'Assemblée adopte, sans observation et à l'unanimité, le relevé des comptes et le bilan au 31 décembre 1940 ainsi que le projet de budget pour 1941.

3. — Fixation du taux des cotisations et droits d'entrée pour 1941.

Sur proposition du Conseil, l'Assemblée décide de maintenir en 1941 le régime en cours depuis deux ans et de faire preuve de la plus grande tolérance vis-à-vis des membres qui, par suite des circonstances anormales de la guerre, se trouveraient dans une situation difficile.